Pétition 8 février 2008.

Nous, parents d'élèves de l'Ecole primaire du Cap de Bos de Pessac, parents délégués FCPE sommes en colère, riverains et commerçants : nous refusons la reprise du fonctionnement d'une antenne relais Téléphone mobile près de l'école primaire du Cap de Bos.

Une antenne relais Téléphone devait être installée à 126 m de l'école sur le toit ou près de la chaufferie de la résidence La Renardière. La mairie, par le courrier du 26 octobre 2006, nous annonçait que la société Aquitanis renonçait au projet.

Le conseil syndical qui représente les propriétaires de la résidence Les Clés de la Forêt, 37 avenue des Provinces, (à 140 m de l'école du Cap de Bos), a autorisé la reprise du fonctionnement (relevé ANFR du 21 novembre 2007 www.**anfr**.fr) de l'antenne située sur le toit de cette résidence.
Nos craintes pour la santé vont vers les 280 enfants scolarisés à l'école élémentaire de Cap de Bos, et les riverains. Sachant que ces risques pour la santé existent, **nous invoquons le principe de précaution en matière de santé publique et refusons tout projet d'installation d'antenne relais quel qu'en soit la distance !**

Signez, et faites signer amis parents grands parents et riverains …

Nom	Adresse	Signature parents grands parents amis riverains ….

Merci de déposer cette pétition dans la boîte aux lettres FCPE de l'Ecole du Cap de Bos.